

Saint Alban du Rhône







Informations mairie

RENTREE SCOLAIRE 2014

Informations sur l'accueil et les activités périscolaires

L'organisation du temps scolaire va être modifiée à Saint-Alban, selon les préconisations édictées par le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013. A compter du lundi 1er septembre 2014, les heures d'enseignement seront organisées sur cinq demi-journées, pour une durée hebdomadaire d'enseignement de 24 heures.

- Enseignement :

Le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi, l'enseignement se déroulera de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 15 heures 45, et le mercredi matin de 9 heures à 12 heures.

- Activités et accueil périscolaires : à partir du 8 septembre 2014

La fréquentation des activités n'est pas obligatoire.

Les parents doivent récupérer leurs enfants dès 15 heures 45 (ou 12 heures le mercredi), sauf s'ils les ont inscrits soit aux activités périscolaires soit à l'accueil périscolaire.

Pour les enfants inscrits, les activités et l'accueil périscolaires se dérouleront après le $\frac{1}{4}$ d'heure de récréation, de 16 heures à 17 heures les lundis, mardis et jeudis: et les enfants ne pourront être récupérés qu'à partir de 17 heures.

L'année scolaire a été découpée en cinq périodes situées entre deux périodes de vacances scolaires, d'une durée de 5 à 9 semaines: les parents devront obligatoirement inscrire leurs enfants aux activités ou à l'accueil périscolaires en mairie, et ce pour toute une période.

Les activités périscolaires proposées (expression corporelle, sécurité routière, activités manuelles, dessin, peinture, aide aux devoirs, heure du conte, théâtre, musique, danse, tennis) seront encadrées par un intervenant et un membre du personnel communal.

L'accueil périscolaire sera assuré par le personnel communal.

Chaque enfant aura accès à l'une des activités périscolaires pour chaque période de l'année.

Si des places sont disponibles, il sera possible de s'inscrire à une autre (voire à deux autres) activités périscolaires de la même période de l'année.

Les inscriptions seront closes lorsque la capacité d'accueil de chaque activité sera atteinte.

Avant chaque début de période, des permanences seront organisées en mairie du lundi au vendredi, aux heures d'ouverture de la mairie, pour que les familles puissent récupérer un dossier d'inscription et le rendre complété et accompagné des pièces demandées.

Planning des permanences :

Période 1 : du lundi 25/08 au vendredi 29/08/14 et du lundi 01/09 au vendredi 05/09/14

<u>Période 2 :</u> du lundi 20/10 au vendredi 24/10/14 <u>période 3 :</u> du lundi 15/12 au vendredi 19/12/14

Période 4 : du lundi 09/02 au vendredi 13/02/15 période 5 : du lundi 13/04 au vendredi 17/04/15

Garderie périscolaire :

Après avoir récupéré le dossier complet en mairie, les parents pourront ensuite inscrire leurs enfants à la **garderie périscolaire** auprès du **régisseu**r comme auparavant, c'est-à dire le vendredi aux heures de permanence, dans la petite salle de réunion de la salle polyvalente.

Horaires de la garderie :

- le matin de 7h à 8h30 (lundi, mardi, jeudi, vendredi) et de 7h à 9h (le mercredi)
- l'après-midi de 17h à 18h30 (lundi, mardi, jeudi) et de 15h45 à 18h30 (le vendredi)

Participation financière des familles :

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires a des incidences importantes sur l'accueil périscolaire (allongement de la durée d'accueil, création d'activités nouvelles, augmentation des heures de travail du personnel communal pour satisfaire au taux d'encadrement, mise à disposition de salles supplémentaires). Ces nouveaux temps ont un coût qu'il est impossible de facturer aux familles dans leur totalité.

Pour la prise en charge de l'enfant à partir de 15 heures 45, il a été décidé d'instaurer un tarif unique dépendant du quotient familial, et ce quelle que soit l'activité: activités périscolaires, accueil périscolaire, garderie.

Les activités et l'accueil périscolaires sont payables d'avance en mairie, pour toute la durée d'une période de cinq à neuf semaines. (Nombre de séances de la période x tarif horaire)

La garderie est payable à la semaine auprès du régisseur (tarification par $\frac{1}{2}$ heure de service).

Pour l'année scolaire 2014-2015, **les tarifs** seront fonction des revenus imposables de 2012, déclarés en 2013 :

- 1,50 € l'heure pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 11 896,00 €.
- 2,00 € l'heure pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 11 896,00 € et inférieur à 14 870,00 €.
- 2,50 € l'heure pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 14 870,00 € et inférieur à 17 250,00 €.
- 3,00 € l'heure pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 17 250,00 €.
- Restaurant scolaire :

La pause méridienne reste de 2 heures : le restaurant scolaire ouvre de 12 H à 14 H, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les repas ne seront pas assurés le mercredi.

Deux services de repas sont organisés.

L'accueil des enfants est assuré par le personnel communal.

Pendant le temps où les enfants ne déjeunent pas, ils sont pris en charge par deux personnes, pour un temps d'activités dans la cour.

En cas de mauvais temps, des activités seront proposées dans la salle polyvalente.

Les enfants de maternelle bénéficient d'une prise en charge différente par l'A.T.S.E.M. La municipalité remercie vivement l'auto-école FANGET qui interviendra gratuitement à partir du mois de septembre, auprès des enfants pour la sécurité routière. Les membres de l'association « Fées Mains », interviendront également à titre gratuit à partir du mois de novembre, dans le cadre d'activités manuelles.

CANTINE SCOLAIRE RENTREE 2014

La rentrée scolaire 2014-2015 des enseignants a été différée au Lundi 01 Septembre.

Une permanence aura lieu ce même jour, afin de permettre aux parents d'inscrire leurs enfants. Il sera possible de les inscrire pour la garderie et la cantine pour les 2 premières semaines suivant la rentrée. Permanence de 17 H à 19 H (Petite Salle de Réunion sur le côté de la Salle Polyvalente).

Pour l'année scolaire 2014-2015, les autres permanences auront lieu les vendredis de 15h45 à 17h00. Le prix du repas à la Cantine scolaire sera de 2.20 €.

CHANGEMENT D'HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE:

Depuis le 01/04/2014, les horaires de la mairie ont changé :

Lundi : 14h00 à 18h00 Mardi : 14h00 à 17h30

Mercredi: 8h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30

Jeudi: 14h00 à 17h30

Vendredi : 8h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30

TOUR DE FRANCE LE 18 JUILLET

La caravane du Tour de France doit traverser notre commune à partir de 11 heures et les coureurs entre 13 heures 10 et 13 heures 20.

Aussi les routes départementales D37 B et CD4 seront fermées par des barrières dès 10 heures 45, et ce jusqu'à 13 heures 30.

Un arrêté d'interdiction de stationner près de la centrale sera pris par le Conseil Général en raison du Plan de Protection Industriel.

Important: les ventes ambulantes sur les bords de la route, hors agglomération, seront interdites. Les ventes en agglomération dans les 4 heures précédant le passage du Tour seront règlementées.

EMPLOIS D'ÉTÉ 2014 POUR LES JEUNES

Pour la période estivale, vous serez amenés à croiser les saisonniers suivants :

Camille POURRAT Aurélie BUSSOLIN Maéva MOSNIER Romain CHAUVET Michel POUZON Vivien BREDIER Aurélien TEYRE

REUNION PUBLIQUE POUR LE P.L.U.

Le Plan Local d'Urbanisme de notre commune est en cours d'étude. Depuis le 30 janvier 2014, des réunions se sont tenues avec les élus et différents consultants. Un classeur est à la disposition du public en mairie. Vous pourrez y trouver les comptes rendus des différentes réunions.

Une réunion Publique est prévue le **Mardi 23 septembre 2014 à 19h00**.

<u>Salle Polyvalente.</u>

AMBROISIE

L'ambroisie est une plante invasive annuelle dont le pollen émis en fin d'année est particulièrement allergisant. Les principales manifestations cliniques sont pour les personnes sensibles des rhinites, conjonctivites et trachéites qui

peuvent parfois déclencher des formes d'asthme assez graves.

Les signes distinctifs pour reconnaître l'ambroisie

Sa tige: elle est dressée, de couleur vert vif, et est couverte de poils

blancs. Elle peut prendre une couleur rougeâtre à maturité.

Ses feuilles: elles sont minces, très découpées et d'un vert vif uniforme sur les deux faces. Lorsqu'on les froisse, elles ne dégagent pas d'odeur caractéristique.

Ses fleurs: elles apparaissent en juillet/août. Elles sont regroupées en longs épis vert jaune au sommet des rameaux. Elles portent le pollen.

Un réseau de référent ambroisie existe au niveau de la communauté de commune du pays roussillonnais. Par commune un référent ambroisie élu travaille avec un référent agriculteur. Ensemble ils veillent à ce que l'ambroisie soit détruite avant sa floraison.

Ces référents sont à votre disposition pour toute information sur l'ambroisie. Chacun peut obtenir ses coordonnées en Mairie.

NOUVEAUTE: Le signalement des plants d'ambroisie peut également être effectué sur le site : <u>www.signalement-ambroisie.fr</u> ou sur votre Smartphone grâce à l'application mobile : « signalement ambroisie ».

CONCERT DE MUSIQUE CELTIQUE





Le trio TRIADELIC emmené par Alexis FALEMPIN a rencontré un vif succès le 18 mai dernier en l'église du village Le public a été conquis.

Informations intercommunales

La collecte sélective des bacs à couvercle jaunes s'effectue tous les 15 jours le mardi en semaines paires soit :

les 8 et 22 juillet, les 5 et 19 aout les 2, 16 et 30 septembre les 14 et 28 octobre



Attention le vendredi 15 août étant férié, le ramassage des bacs verts se fera le samedi 16 août



Cette année encore, la CNR mène une campagne d'information et de sensibilisation à la sécurité du public à proximité des ouvrages hydroélectriques. Toujours portée par sa fidèle mascotte « Louloute, la loutre », l'ensemble des informations de cette campagne sera disponible sur le site internet dédié spécialement :

www.cnr-louloutelaloutre.fr

Dans ce cadre, la CNR rappelle, que le domaine géré par la compagnie ne peut en aucun cas servir de terrain de cross, ni de décharge sauvage. La CCPR vous fait part de la sortie du Guide Pratique du Pays Roussillonnais qui présente toute l'offre touristique du territoire et du « Livret des (re)découvertes » qui permet de bénéficier de réductions auprès de sites touristiques, magasins de producteurs, espaces de loisirs... Vous pouvez les télécharger gratuitement sur notre site internet



<u>www.tourisme-pays-roussillonnais.fr</u>



Carmelo MODICA 06 16 07 79 09

5 route de la Varèze

38550 Clonas/Varèze Ouvert du lundi au vendredi dès 18 heures pendant la période estivale www.pizza-vareze.com

Préven@nce Travaux

www.erdf-prevenance.fr

Simple, gratuit, un nouveau service d'ERDF pour être informé à l'avance des coupures pour travaux près de chez vous!

www.abeille-dauphinoise.fr

Chaque année au printemps, vous pouvez être confrontés à l'essaimage des abeilles domestiques avec l'installation entre fenêtres et volets, arrêt d'un essaim dans un arbre...



L'interlocuteur historique était la caserne des pompiers à travers le SDIS qui se retournait vers les apiculteurs afin de les charger de récupérer les essaims quand cela était possible

Pour notre commune, il s'agit de M. SAINT PIERRE que l'on peut joindre au 06.12.86.12.48.

Abeille Dauphinoise 28, rue du Béal -38400 SAINT MARTIN D'HERES



Tél: 04.76.25.07.09 -Fax 04.76.25.61.23



Le 10 juin dernier, une partie du conseil municipal et du personnel communal, a visité les installations de la centrale nucléaire de Saint - Alban Cette visite exceptionnelle a conduit les conseillers jusqu'à la zone dite « renforcée ».

Le saviez-vous?

Vous pouvez vous aussi visiter gratuitement la Centrale Nucléaire de Saint-Alban - Saint Maurice. Des visites sont organisées tous les premiers samedis de chaque mois.

Le Centre d'Information du Public est également ouvert du lundi au samedi de 8h15 à 12h15 et de 13h00 à 17h00.

Sur place vous trouverez une exposition avec de nombreuses maquettes.





Le 13 juin 2014

La centrale EDF remet un chèque de 1 000 euros à l'association « les gendarmes de cœur »

Le 13 juin, la direction de la centrale nucléaire de Saint-Alban / Saint-Maurice a remis un chèque d'un montant de mille euros au Capitaine du Peloton spécialisé de protection de la gendarmerie du site industriel et au président de l'association « Les gendarmes de cœur ». Cette association créée en 2005 apporte une aide financière et morale aux familles des enfants lourdement malades ou orphelins.

A travers sa politique de partenariat, EDF s'inscrit dans une démarche de proximité et d'échange avec les acteurs locaux et témoigne ainsi de son rôle d'acteur économique et social sur le territoire.



Espace commissions

Commission conseil de la jeunesse

Comme nous en avions fait la promesse lors de notre campagne électorale, nous avons le souhait de donner la parole à tous (et toutes) les Saint Albanais (ses). En direction des plus jeunes, nous avons décidé de créer deux « espaces » de discussion distincts :

<u>UN CONSEIL DES JEUNES</u> pour les adolescents âgés de 13 à 18 ans Nous les inviterons à réfléchir sur des thèmes qui leur tiennent à cœur, et leurs envies de mieux vivre ensemble dans notre village en créant des groupes de discussions.

<u>UN CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS</u> destinés aux 9-12 ans. Nous organiserons des réunions dès le mois de septembre, afin de connaître leurs projets. Nous procéderons ensuite à l'élection d'un conseil municipal d'enfants pour l'année 2015.

Commission Inter générations



Je suis une vielle calèche. Je suis enfermée dans un local, où je prends la poussière, je me dégrade, je ne sers à rien. Alors que je pourrais être belle, rayonnante et apporter ainsi une grande satisfaction à notre cher village de St Alban.

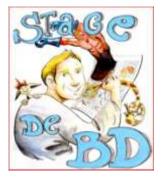
La commission intergénérationnelle fait appel aux bénévoles de 7 à 99 ans pour leurs idées, leur savoir-faire, leur motivation, et leurs doigts de fée pour remettre en état notre calèche afin qu'elle puisse embellir notre village. Quelles que soient vos disponibilités et vos compétences, merci de vous manifester auprès de :

Marie Christine DURIF : Tel : 06 81 26 85 51 Frédérique SAVOYE : Tel : 07 86 29 49 34

Véronique RAMBAUD : Tel : 06 60 38 11 41 (après 18h),

Commission jeunesse et culture.

Projet d'organisation d'un stage d'initiation à la bande dessinée



Objectif du stage :

Réalisation d'une planche de bande dessinée et acquisition de connaissances théoriques et graphiques autour de ce domaine.

Durée du stage :

2 jours, les 23 et 24 août

Public:

Jeunes de la Commune à partir de 12 ans (jusqu'à 15 participants avec l'aide d'un adulte).

Inscriptions en mairie.

Commission Associations

La commission remercie les membres des Associations Communales d'avoir assisté si nombreux à la réunion du 4 juin dernier. Cette réunion avait pour but de valider la nouvelle charte et d'établir le planning d'occupation des salles communales pour 2015.

Après vérification, il s'avère que certains dossiers sont incomplets. C'est pourquoi, un courrier aux associations concernées sera envoyé spécifiant les documents manquants, ainsi que la photocopie de la Charte qui a été signée lors de ladite réunion.

Commission Sécurité

Un exercice d'évacuation de l'école a été effectué le mardi 27 mai pendant le temps de restauration. Les enfants présents ont ainsi pu apprendre les bons réflexes à acquérir dans cette situation d'urgence.

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)



A l'occasion de la fête des mamans, le CCAS a organisé une réception au cours de laquelle, les familles ayant eu le bonheur d'avoir un bébé dans l'année ont reçu une

composition florale et ont été félicitées.

Chloé, Joey, Matéo, et Rose nés en 2013 et Clément et Jules nés en 2014.

Par ailleurs, toutes les mamans présentes, ont reçu une rose.

M. Serge CARMONA a présenté la nouvelle équipe du CCAS, puis invité les personnes présentes à partager le «pot de l'amitié».

Les enfants de la garderie ravis de la surprise organisée par Aurélie et Frédérique le 12 juin dernier pour fêter comme il se doit, la fin de l'année scolaire et le début des vacances.....
« Mais, les enfants, encore un peu de patience, la sortie de l'école ne se fera que le4 juillet »



BON ETE ENSOLEILLE A TOUTES ET TOUS, PETITS ET GRANDS.

Le relais d'Assistantes Maternelles de Saint Clair du Rhône a organisé sa «Fête du Relais» le samedi 14 juin avec «Martine».

Bonne ambiance avec des danses, des chants mimés par les enfants, des ateliers jeux, sans oublier «Martine à la plage» «Martine à l'école» «Martine à la ferme, sur le chemin des senteurs» et des «Piñatas» surprises.

Merci à toutes et tous pour ce moment convivial et chaleureux!

Commission Urbanisme

Durant l'été des travaux de mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, vont être effectués à la maison des Balmes et à l'église.

Aux abords de la zone de loisirs et du City Stade de nouvelles poubelles seront installées afin d'éviter les débris de verre, dus à des actes de vandalisme

Les bacs et massifs de fleurs également vandalisés ont été remplacés.



Il est à noter que des ados du village ont d'eux-même entamé la mise en propreté du local à vélo près de l'école. Des volontaires se sont également proposés pour nettoyer la maison taguée par d'autres jeunes moins scrupuleux. Nous ne manquerons pas de vous en reparler.

Espace associations

Anciens sapeurs-pompiers



L'Amicale Des Anciens Pompiers de St Alban du Rhône a organisé samedi 31 mai son traditionnel challenge « BASTOUNE et CACAHUETE ». Dix déjà ans pour BASTOUNE et six ans pour CACAHUETE. Les participants ont été très nombreux cette année (58 doublettes) et le beau temps était de la partie. Nous remercions tous ceux qui sont venus partager cette journée.

Nous vous donnons rendez-vous samedi 18 octobre pour notre traditionnelle paëlla.

Tennis Club de St Alban du Rhône



Avec 62 licenciés au cours de la saison 2013/2014, notre effectif s'est stabilisé et toutes les catégories sont représentées. Vivien et Lise, nos entraı̂neurs, ont permis à tous nos licenciés de progresser.

Nous avons obtenu de bons résultats dans les championnats par équipe. Les séniors femmes et hommes ont terminé deuxième de leur poule et se sont qualifiés pour les phases finales.

Dans les catégories de jeunes, les bons résultats sont également au rendez-vous avec une première place pour les 11/12 ans et une deuxième place pour les 15/16 ans qui leur a également permis d'accéder aux phases finales. Sur le plan individuel, notre club a été très bien représenté. Chez les adultes, Anne gagne le tournoi de 5t Rambert. Chez les jeunes, Fabio est finaliste du tournoi défi. A noter les très bonnes performances de Claudie qui a gagné les tournois de Bourg-Argental, Anneyron et Salaise et qui s'est qualifiée pour la phase finale du championnat de l'Isère.

La saison s'achève avec un tournoi interne concernant toutes les catégories et permettant aux plus jeunes de disputer de «vrais» matchs en s'amusant.

C'est sur cette dynamique, encouragés par nos bons résultats que nous préparons la saison prochaine. Nous invitons tous ceux qui souhaitent pratiquer le tennis dans une bonne ambiance à venir s'inscrire. Une permanence sera assurée à la zone de loisirs le samedi 6 septembre de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 et le mercredi 10 septembre de 14h00 à 16h00.

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 19 septembre, à partir de 19h30, à la zone de loisirs. Toute l'équipe du TC St Alban du Rhône vous souhaite d'excellentes vacances.

L'ACCA

Les chasseurs, des bénévoles au service des concitoyens



Qu'ils soient Renard, Pie, Corneille, Corbeau, Ragondin ou Fouine, certains animaux sauvages peuvent occasionner des dégâts à toute forme de propriété mais aussi, présenter une mise en danger pour la sécurité ou la santé publique. Qualifiés d'espèces « nuisibles » ou « invasives » par la réglementation française, ces termes plus ou moins adaptés sont le reflet d'une réelle problématique de terrain, fruit d'une urbanisation toujours plus croissante. Pourtant, il existe des bénévoles, des chasseurs, des gardes et des piégeurs qui par leur parfaite connaissance de la faune, sont habilités à les réguler.

Le piégeage

Des fouines ont emménagé dans vos combles et détériorent votre isolation? Des renards ont décimé votre poulailler? Des corbeaux ont commis des dégâts dans vos cultures? Vous ne savez pas à qui vous adresser? Les piégeurs sont peut-être la solution.

Le piégeage est une activité très encadrée nécessitant au préalable un agrément mais aussi, une autorisation du propriétaire du terrain et une déclaration en mairie. A chaque prise, le piégeur a l'obligation réglementaire « de détruire » l'animal (décret ministériel du 29 janvier 2007) et de tenir à jour un registre de ses captures qu'il doit systématiquement retourner en fin d'année, en Préfecture.

A chaque espèce, son piège attitré et homologué. Pour le renard, les piégeurs utilisent des pièges à lacet ou des collets qu'ils dissimulent, sur ses lieux de passage. Pour les corvidés et les fouines, ils utilisent plutôt des cage-pièges où ils déposent pour les attirer, des victuailles (œufs, fruits) ou un appelant (congénère captif). Le piégeage est une activité discrète. On ne recherche pas l'exploit, ni le sensationnel.

Les gardes-chasse particuliers

Les gardes-chasse particuliers sont des agents assermentés et commissionnés par la société de chasse locale pour assurer à l'année, la protection et la surveillance du territoire. Leur mission consiste à relever les infractions de chasse (acte de braconnage, non-respect du règlement de la société de chasse) et à signaler à la police de l'environnement (Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage) ou à la gendarmerie, tous disfonctionnements environnementaux (ordures sauvages, par exemple). En parallèle, les gardes-chasse s'occupent également de la régulation des espèces classées « nuisibles » et ceci toute l'année et en tout lieu, sous réserve d'autorisation du propriétaire.

THEATRE-«LES SCOTCHES»

La troupe des Scotchés a présenté sa nouvelle pièce "ça s'emballe chez Meunier Tudor" de Alain Decortes dans une mise en scène d'Isabelle Royer à St Alban et à St Clair courant mai, 6 représentations en tout. Le public est venu nombreux et a beaucoup apprécié le spectacle. La troupe reprendra ses



activités le lundi 8 septembre à 19h car elle se produira encore à Grigny le dimanche 28 septembre et à Condrieu le dimanche 19 octobre, avant de se lancer dans un nouveau spectacle.

Et les 20 ans de la troupe approchent...

ISERE CONTRE LE CANCER



Notre marche, qui a eu lieu dimanche 11 mai 2014 à Salaise sur Sanne a été un vrai succès grâce au beau temps mais surtout grâce à nos sponsors, à toutes les personnes qui ont fait des dons, et à nos 673 marcheurs qui ont participé à cette manifestation dont :

- 55 personnes pour les 3 kms
- 313 personnes pour les 8 kms
- 239 personnes pour les 16 kms
- 66 personnes pour les 24 kms

Tous les membres de l'association vous disent MERCI. Notre association ayant pour mission de favoriser la prise en charge des patients atteints de cancers dans le respect et la dignité (dans le département de l'Isère), et aussi de permettre le développement des recherches pour une meilleur prévention et/ou pour un traitement le plus adapté possible (les chercheurs parlent de traitement personnalisé!)

La recette nette de <u>12.993,12</u> € va nous permettre - de financer notre projet pour l'EHPAD
Bellefontaine du Péage de Roussillon qui accueille à ce jour une trentaine **de patients atteints du cancer** et



-d'apporter une contribution financière à la recherche en Isère où de réels progrès sont en cours.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine le Dimanche 10 mai 2015 à AGNIN pour notre 18^{ème} marche.

CLUB DE FOOT - US 2 VALLONS



Le bureau, les dirigeants et les éducateurs félicitent l'équipe Seniors 1 qui accède au niveau supérieur, c'est-à-dire la 1ère division au sein du comité Drôme-Ardèche. Depuis la fusion des 2 clubs de l'ESSAC (entente sportive st Alban-Clonas) et l'ASCP (association sportive Chonas-Saint-Prim) en 2009, le club de l'US 2 VALLONS était monté en 2ème division lors de la saison 2010/2011. Cette deuxième montée est le résultat

d'un bon parcours tout au long de la saison. L'équipe a pris la place de leader depuis la 3^{ème} journée de championnat de la poule A, pour finir meilleure attaque (54 buts marqués) et meilleure défense (25 buts encaissés) avec 10 points d'avance sur le second. Nous tenons à saluer les joueurs de l'équipe réserve qui ont apporté leur aide pour palier à des blessures ou des suspensions. L'équipe réserve s'est maintenue en finissant à la 8ème place de la poule A en 3ème division. Félicitations à tous.

Pour visiter le site internet du club : http://us2vallons.sportsregions.fr/

Espace habitants

«Cyclistes, fortifiez vos jambes en mangeant des œufs mollets». <u>Pierre Dac</u>

Humour d'un jeune cycliste

Loulou demande à son papa:

- Est-ce que je pourrais avoir une bicyclette?
- Si tu arrives à épeler le mot, je te l'achète!
- Heu... Finalement, j'aimerais mieux un VTT!

Battez-vous pour vos rêves

« L'avenir appartient à ceux qui croient en la beauté de leurs rêves ». Eleanor Roosevelt.

Grandissez de vos problèmes

« Ce qui ne nous tue pas nous rend plus forts ». <u>Friedrich Nietzsche</u>

Soyez reconnaissant

« Gardez votre visage toujours vers le soleil et les ombres tomberont derrière vous ». Walt Whitman

Planning des fêtes

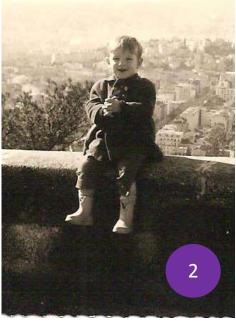
DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
Jeudi 3 juillet	Challenge vétérans	BOULES	Zone de loisirs
Vendredi 4 juillet	Vendredi 4 juillet Pique -Nique		Salle polyvalente
Lundi 14 juillet		FETE NATIONALE	
Samedi 19 juillet	Challenge du souvenir	BOULES	Zone de loisirs
Dimanche 7 Sept.	Coupe du Bureau	BOULE AMICALE	Zone de Loisirs
Mardi 23 septembre	Réunion Publique PLU	MAIRIE	Salle Polyvalente
Samedi 4 octobre	Rencontre Scrap	CLUB DE LOISIRS	Salle Polyvalente
Samedi 11 Octobre	Classes en 4	COMITE DES FETES	Salle Polyvalente
Vendredi 17 Octobre	ndredi 17 Octobre Réception nouveaux habitants		Salle Polyvalente
Samedi 18 Octobre	Paëlla	ANCIENS POMPIERS	Salle Polyvalente
Samedi 25 Octobre	Mouclade	FOOT	Salle Polyvalente

JEU CONCOURS

« QUAND JE SERAIS GRAND(E), JE SERAIS ELU(E) DANS MON VILLAGE!»



REGLEMENT: La Commission Info lance un jeu-concours dont le but est de retrouver auels membres du conseil municipal se cachent derrière photo d'enfance. Le une gagnant sera tiré au sort parmi les bonnes réponses qui seront revenues en mairie avant le 1^{er} septembre 2014. L'identité des photos mystère sera révélée dans le prochain flash info.



Découpez ou recopiez le bulletin de participation en dernière page.

Le gagnant se verra remettre un cadeau par la commission information. Il ne pourra plus concourir sur

les prochains flashs afin que chaque habitant du village ait sa chance.

>	(

COUPON REPONSE POUR LE JEU

NOM - Prénom.	
Adresse.	
Photo n°1.	
Photo n°2.	
Coupon rép	oonse à déposer en mairie, à l'attention de la commission info.